

Département d'Ille-et-Vilaine

Mairie de SAINT-MAUGAN
(35750)

**AVIS DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE**

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu :

Le jeudi 20 janvier 2022 à 20h
à la cantine

Ordre du jour :

Dotation de solidarité communautaire 2021 : une nouvelle délibération est nécessaire suite à une erreur matérielle de la comcom dans les montants de certaines communes (St-Maugan non concernée),

- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020,
- Emprunt : autorisation de lancement d'une consultation,
- Proposition de la commission communication de refonte du site internet de la commune,
- Proposition de jumelage avec la commune de BUZIET (Pyrénées-Atlantique),
- Communication règlementaire au conseil municipal de l'état annuel des indemnités des élus,
- Questions diverses

Saint-Maugan, Le 13 janvier 2022
Le Maire,

Etienne BONNIN

PS : MASQUE OBLIGATOIRE POUR ASSITER AU CONSEIL MUNICIPAL